

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PRIMAIRE DE SERGINES
- Mardi 9 février 2016 -

Etaient présents :

M Cost, Maire de Pailly
M Denisot, Maire de Compigny
Mme Charles, Maire adjoint de Plessis Saint Jean
M Pitou, Maire de Sergines
Mme Geeverding, Maire adjoint de Sergines
M. Jacquin, Conseiller municipal de Compigny
Mmes Brignone, Godefroy, Colladon, Payet, Cottin, Giovannangeli, Serandao, Ms Bourdon, Yzorche, Parents d'élèves élus.
Mme Vallet, Hugonneaux, Pierro, ATSEM
Mmes Lagnier Boutron, Dantec, David, Richard, Robin-Coeurrier, M. Favreau, Enseignants.
Mr Gonzalez, Directeur de l'école.

Absents excusés :

Mme Tessier IEN SENS1
M. Gautrot Maire de Pailly
Mme Vannier, Enseignante

Ordre du jour :

Plan Particulier de mise en sûreté:

Ce plan est constitué de 2 classeurs, un par bâtiment, il répertorie les risques naturels, industriels ou d'intrusion qu'une école peut subir.

Il classe ces risques et indique les actions à mettre en œuvre le cas échéant. A la demande des autorités nous pouvons confiner, rassembler les enfants :

- A la maternelle, les trois classes dans la salle d'évolution.
- A l'école élémentaire, 3 classes dans les salles de Mmes Richard et Dantec, 2 classes dans la salle de Mme David et la salle informatique, 1 classe dans la salle de M. Gonzalez.

Chacun de ces sites est muni d'une caisse dont le contenu permet de gérer des enfants le temps nécessaire avant d'être autorisé à sortir de ces pièces.

Ce plan est particulièrement étudié cette année scolaire suite aux évènements du 13 novembre 2015 à Paris.

C'est dans le cadre du PPMS qu'il nous a été demandé de pratiquer des exercices d'entraînement avec les enfants.

Des exercices de confinement, voir ci-dessus, des exercices de fuite ou de mise à l'abri.

Le jeudi 11 février un exercice de mise à l'abri se déroulera dans les classes élémentaires. Exercice qui consistera au signal donné à s'enfermer, se mettre au sol et à rester plusieurs minutes dans le silence complet. Les conditions de l'exercice seront expliquées aux enfants avant, les familles seront informées.

Un exercice similaire sera effectué en maternelle quand toutes les conditions matérielles seront réunies.

Effectifs année scolaire 2015-2016 :

A ce jour les effectifs pour la rentrée prochaine sont les suivants :

Petite section : 20

Moyenne section : 23

Grande section : 21

CP : 27

CE1 : 26

CE2 : 28

CM1 : 32

CM2 : 27

Ces effectifs nous placent dans une situation inconfortable puisque nous sommes pour le moment dans la liste des fermetures de classes possibles. M. Pitou et M. Denisot ont été invités par Mme Tessier Inspectrice Sens 1 pour aborder entre autres sujets ce problème. Aucune décision n'a encore été prise par l'administration.

Questions diverses :

Uniquement des questions des parents élus.

A la récréation en élémentaire, les enfants ont-ils à leur disposition des ballons, des cordes, élastiques... Si ce n'est pas le cas un budget est-il prévu ?

Les enfants peuvent apporter ballons, élastiques, cordes à sauter. L'école prête des raquettes pour le tennis de table. Il n'y a pas de budget spécifique pour la récréation.

Serait-il possible de prévoir des échanges avec d'autres écoles même à l'étranger, une possibilité de jumelage peut-elle être envisagée ?

Cela relève du désir et du choix de l'enseignant. Des échanges ont existé sporadiquement avec d'autres classes. Mme Vallet précise qu'il y a eu dans le passé un échange avec une classe de la commune du jumelage.

Les nouvelles technologies seront-elles bientôt disponibles à l'école ?

Les portables fonctionnent, les batteries ont été changées l'an passé, toutes les classes ont un vidéoprojecteur. Pour le TBI si une salle devient disponible une installation fixe sera souhaitable.

Serait-il possible de créer un espace vélos dans la cour de l'école ? Des parents souhaiteraient accompagner leurs enfants à vélo mais il n'y a pas de parking à l'école.

M. Pitou va étudier la faisabilité. Un sondage sera effectué auprès des parents pour voir le nombre de familles éventuellement concernées.

Concernant la cantine : y-a-t-il une possibilité d'organiser le service le midi différemment, de façon à ce que les enfants qui mangent au 2^{ème} service puissent avoir une récréation avant la reprise des cours ?

Comment se déroule le service à la cantine ? Plat posé sur la table mais quel contrôle pour savoir qui a mangé et quelle quantité ? Quelle tolérance quand un enfant n'aime pas un aliment ?

M. Pitou rappelle aux membres du conseil d'école que la salle de la cantine est homologuée pour 120 enfants maximum. Ce nombre étant dépassé il y a forcément 2 services : 12h 12h45 maternelle, 12h45 13h30 élémentaire. Pour les autres questions M. Pitou étudiera les éventuels problèmes avec le personnel de la cantine. Mme Nicolas peut être invitée au conseil.

Sécurité et stationnement aux abords de l'école. Des parents se plaignent du désordre qui peut régner aux moments des entrées et des sorties.

L'entrée est maintenant sécurisée mais le danger pour les enfants est repoussé quelques mètres plus loin. Il faut que chacun prenne ses responsabilités et se gare sur les emplacements prévus. M. Pitou indique qu'il y a toujours des places en remontant la rue Serré. La gendarmerie pourra verbaliser les passages en sens interdit et le stationnement hors des marquages.

Entretien et réfection de la cour de l'école élémentaire.

Pas de nouvelle zone de bitume dans le bas de la cour. Des marelles seront peintes sous le préau.

Horaires de l'école : toujours des horaires différents entre maternelle et élémentaire à la rentrée ?

M. Pitou et Mme Geeverding informent le conseil qu'aucune décision n'a été prise pour les horaires de l'année prochaine. Ils précisent que les NAP fonctionnent mieux ainsi et que cette réforme s'impose à toutes les communes. La fin de la gratuité des NAP est possible.

Les parents expliquent que des familles sont gênés par ces horaires de fin de journée :

15h00 ou 16h30 élémentaire 16h00 APC élémentaire 15h45 maternelle.

Travaux du portillon du périscolaire.

Un portail sera mis en place près du bâtiment périscolaire pour y accéder, portail électrique avec caméra. Il ne sera plus possible de l'utiliser de 8h35 à 16h35.

Centre de loisirs à Sergines ?

Le centre de loisirs demeure pour le moment. La Communauté de communes réfléchit à un regroupement des enfants avec un transport mis en place.

Les parents demandent que les programmes des vacances soient donnés plus tôt.

Autres sujets abordés...

Les parents demandent un tableau d'affichage pour eux, une poubelle dans la rue près de l'école élémentaire.

Un annuaire regroupant les numéros scolaires utiles aux familles sera distribué à la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures trente.

M. Gonzalez, directeur de l'école de Sergines

Rapport rédigé par un parent élu et M. Gonzalez